bouillie le bras gauche, tant et si bien, qu'on dut le transporter sur-le-champ à l'hôpital et que les médecins durent lui amputer le bras écrasé. Cette fois, le tribunal de police le condamna à 250 francs d'amende.

Enfin, hier, le professeur Shawbred a tenté une dernière fois de mettre fin à sa misérable existence et il a réussi. Il a eu recours à son revolver. Etendu sur un canapé, il a appuyé le canon de l'arme sur sa tempe et a pressé la gâchette. La mort a été instantanée.

LA HAUTE-COUR

Audience du mercredi 6 décembre

Paris, 6 décembre. — L'audience publique est ouverte à une heure et demie. Les accusés sont introduits avec la cérémonie accoutumée. M. Déroulède, toujours malade et M. Buffet, exclu pour huit jours, sont absents. L'appel nominal ne signale aucun manquant.

Le PRÉSIDENT donne lecture de l'arrêt prononçant la peine de suspension de trois mois, contre Me Hornbostel, l'un des défenseurs de M. Ballières, par application de l'ordonnance royale du 20 novembre 1822.

Cette lecture terminée, Me Hornbostel se retire sans mot dire; mais, arrivé à la porte, il salue de la main, son client, M. Ballières ainsi que les accusés. M. Ballières lui répond par le même geste.

LES CONCLUSIONS DE M. DUBUC

L'arrêt de la Haute-Cour

Le Président donne ensuite lecture de l'arrêt rejetant les conclusions de l'inculpé Dubuc, développées hier par Me Evain et tendant à ce que M. Hennion, commissaire spécial de la sûreté, soit tenu de révéler la source de ses renseignements.

Voici le texte de l'arrêt de la Haute-Cour :

« Attendu que les conclusions sus-énoncées tendent à ce que M. Hennion, commissaire de police spécial, attaché à la sûreté générale, soit tenu de révéler la source des renseignements par lui fournis à l'audience d'hier au cours de sa déposition, devant la Haute-Cour; que le témoin s'est refusé à répondre aux questions qui lui ont été adressées à cet égard par la défense, en se retranchant derrière le secret professionnel ;

« Attendu que si tout témoin doit fournir son témoignage sur les faits dont la preuve est recherchée par la justice, la loi détermine certaines exceptions qui, par des considérations d'intérêt public, permettent au témoin de s'abstenir ;

« Attendu qu'il a le droit et le devoir de ne donner aucune explication sur la provenance d'indications dont il n'aurait eu connaissance qu'à raison de sa profession, et qui ne lui auraient été révélés qu'à titre confidentiel :

» Attendu que, dans ces conditions, un commissaire de police qui se refuse, sur les questions de la défense, à divulguer les renseignements qu'il donne à la justice, invoque à bon droit l'*obligation du secret professionnel*, dont il n'appartiendrait même pas à la cour de le délier;

» Attendu, qu'il résulte de ce qui précède, qu'il ne saurait être interdit au témoin Hennion de faire état, dans sa déposition, des renseignements recueillis par lui sous le sceau du secret, dans l'exercice de ses fonctions, et dont l'appréciation souveraine appartient à la cour;

» Pour ces motifs : Déclare Dubuc mal fondé dans ses conclusions, tant principales que subsidiaires; l'en déboute et *ordonne* qu'il soit passé outre aux débats.

» Nous saisissons, dit-il, le ministère de l'intérieur, d'une demande tendant à délier les fonctionnaires du secret professionnel. Il n'y a eu, jusqu'à présent, que des rapports de police; les renseignements, donnés par M. Hennion, ne l'ont été qu'en vue d'une instruction qui n'a pas été faite, et qu'il faudra faire. (Mouvement.) »

REPRISE DE L'AUDITION DES TÉMOINS A CHARGE

On introduit, d'abord, le gardien de la paix, Hamory, qui, le 24 octobre 1898, a rencontré, boulevard des Italiens, dans l'après-midi, un groupe de manifestants qui criait : Vive l'armée! Vive Gamelle! A bas Brisson! A bas les Juifs!

M. HALGAN, sénateur : Un des agents a-t-il pris part à cette manifestation ? — R. Non.

Le PROCUREUR-GÉNÉRAL : Le témoin a dit qu'il ne connaissait aucun des accusés. — M. HALGAN : Alors, pourquoi est-il là ?

Le PROCUREUR : Parce que je l'ai cité. (Protestations.) — M. HALGAN : Nous n'admettons pas que le procureur-général nous parle sur ce ton impérieux. (Brouhaha.)

Vient ensuite l'inspecteur de police Leydic, qui raconte avoir rencontré, le 25 septembre 1898, dans la soirée, un groupe de manifestants, qui a poussé, devant les fenêtres du ministère, les cris de : « Vive l'armée! A bas les juifs! » La même manifestation se reproduisait place des Victoires.

M. Audren de Kerdrel, sénateur : Y étiez-vous? Parlez-vous de ce que vous avez vu? — R. Oui. — Le témoin ajoute qu'il n'a remarqué aucun des accusés à ces manifestations.

A ce témoin succède, à la barre, l'inspecteur de police Villars, qui, le 2 octobre 1898, a rencontré cinq cents manifestants descendant la rue de Wagram et criant : « Vive l'armée! A bas les juifs! Vive Déroulède! A bas Brisson! » Ces manifestants s'étaient munis de quatre drapeaux en cours de route. Le même jour, le témoin rencontra un autre groupe, criant : « Vive Gamelle! A bas Brisson! » Sur question, le témoin dit qu'il s'agit de deux groupes distincts.

M. LE COUR DE GRANDMAISON, sénateur. — Quels étaient les drapeaux portés par les manifestants? R. Des drapeaux tricolores.

M. LE COUR DE GRANDMAISON. — Ah! Ce n'étaient pas des drapeaux rouges? (Rires approbatifs). Cette illusion à des événements récents, gêne la gauche du Sénat.

Le témoin n'a vu aucun des accusés dans ces manifestations.

L'inspecteur de la sûreté Lavaline. Introduit, relate la manifestation, organisée par M. Déroulède, avenue de la Grande Armée, le 15 septembre 1898, On cria, à la sortie, d'après lui : « Vive Déroulède! A bas Brisson! Vive Gamelle! Vive l'armée! D'après lui encore, le 19 mai 1899, à une réunion organisée par le *Drapeau*, on a crié, en même temps que: Vive l'armée! Vive Gamelle!

Comme son prédécesseur collègue, le témoin n'a aperçu aucun des accusés dans cette manifestation. (Rires et mouvements.) Il n'a pas entendu dire, non plus, qu'aucune arrestation ait été opérée pour cris séditieux.

Vient ensuite le brigadier de la sûreté Démisset qui a assisté à la manifestation de la statue de Strasbourg. Il dit: On a crié: Vive Déroulède! Vive Gamelle! tout ensemble.

Sur question, le témoin déclare qu'il ne connaît pas M. Fernand Pagès et qu'il n'y eut aucune arrestation pour cris séditieux.

Apparaît ensuite le gardien de la paix Bertrand. — Connaissez-vous les accusés? lui dit le Président? — Le témoin, tournant le dos aux accusés, cherche longuement des yeux parmi les sénateurs. (Hilarité *prolongée*). — M. Bertrand déclare avoir vu, place de l'Opéra, des groupes de manifestants qui criaient : « Vive l'armée! » Survint en voiture M. de Sabran. On l'entoure et on l'acclame.

Un des manifestants, M. Georges Richard, qui avait crié : « Vive le Roi! » fut arrêté et conduit chez le commissaire de police où d'ailleurs M. de Sabran avait précédé son arrivée.

M. DE SABRAN, avec humeur. — Je proteste contre le signal que le témoin semble m'attribuer. J'étais, au Jockey-Club, quand se produisit la manifestation; je m'y rendis; on m'y reconnut et on m'entoura; mais, jamais, je n'ai entendu crier : « Vive le Roi! »

Voici maintenant l'inspecteur de la sûreté TISSERAND. Il a assisté à une réunion, tenue par M. de Sabran, salle Chaynes en octobre 1898, et où l'on cria plusieurs fois : « Vive le Roi! »

Sur question, le témoin reconnaît qu'il s'agissait d'une réunion privée. Puis c'est le sous-brigadier Jouaux, qui, à la sortie d'une réunion publique, au théâtre du Château-d'Eau, a entendu *crier* : Vive Déroulède! Vive l'armée! A l'Elysée!

Les mêmes cris furent poussés à l'intérieur de la salle, mais le témoin n'a pas entendu crier : Vive le duc d'Orléans!

Par contre, le témoin raconte que, dans une réunion tenue aux Batignolles, et où M. Ernest Roche tint un discours révolutionnaire, il a entendu *crier* : C'est Gamelle qu'il nous faut!

Ce défilé d'agents terminé, on en arrive à l'audition de M. Puybaraud, inspecteur général des services administratifs.

Déposition de M. Puybaraud

M. Puybaraud s'avance à la barre, cheveux ras et gris, l'œil inquiet. (*Vif mouvement d'attention*).

Assigné comme témoin, commence-t-il d'une voix mince et pointue, je déposerai de ce que j'ai vu et fait personnellement. Je dirai ce que l'ensemble de mes fonctions me permet de savoir comme fonctionnaire.

Cette déclaration initiale forme contraste avec l'attitude, hier, de M. Hennion.

M. Puybaraud relate les débuts du fort Chabrol, au moment où Guérin, recevant encore chez lui les journalistes, déclarait qu'il *ne se rendrait pas à un mandat de justice* et que lui et ses compagnons ne sortiraient que morts ou vivants, ajoutant qu'il avait des provisions et des armes et deux tonneaux de poudre dans ses caves.

M. Puybaraud raconte ensuite la scène de la notification du mandat d'amener à M. Guérin, sans omettre le moindre détail. Il déclare, à ce propos, que M. Hamard, avec cette notification, lui dit : « Si vous voulez, Monsieur le directeur, demain, avec dix hommes et peut-être moins, je notifierai le mandat d'une autre façon ».

M. Puybaraud transmit cette proposition au préfet de police, *qui lui conseilla la patience, dans l'espoir que de sages* conseils d'amis décideraient M. Guérin à se rendre à la justice. Là-dessus, le témoin rend hommage à l'*humanité* de M. Lépine. M. Puybaraud poursuit :

« Guérin, ne se rendant pas, ajoute M. Puybaraud, on décida de resserrer la surveillance autour de son immeuble et d'empêcher l'introduction des vivres; on fit installer des agents dans tous les immeubles voisins, et resserrer le cercle. M. Guérin fut une seconde fois sommé. J'étais là, mais *il ne me connaissait pas*. — M. Guérin : Si! de réputation!

M. Puybaraud, emphatique : *Réputation peut-être mauvaise* aux yeux de M. Guerin, mais bonne à mes yeux et aux yeux des honnêtes gens. (*Bruit.*) M. Guérin apparut et répondit solennellement qu'il ne se rendrait pas.

A ce propos, M. Puybaraud donne une contrefaçon des gestes de M. Guérin; et déclare, que M. Guérin rentra dans son appartement et sa cloche d'alarme recommença à sonner: Il ajoute :

« Je pensais, malgré moi, à un certain héros de Daudet qui a de doubles muscles, *mais qui est moins féroce au fond* qu'il en a l'air; je pensais à Tartarin de Tarascon! (Tumulte et vives *protestations sur divers bancs de la haute cour et sur ceux des accusés*).

Un accusé. — Nous serons insultés chacun notre tour!

M. CAILLY, au témoin. — Assommeur!

Le procureur général a l'air très ennuyé des déclarations du témoin.

VIOLENT INCIDENT

M. Puybaraud parle de la délégation de femmes de la halle qui voulut ravitailler le fort Chabrol.

« Les femmes de la halle ne parurent pas, les femmes de France non plus. Ce qui apparut, dit-il, ce furent des filles accompagnées de certains personnages dont la profession est difficile à définir. »

Un tumulte effroyable éclate à ces mots. MM. Dubuc et Cailly *proteste violemment*. Beaucoup de sénateurs s'indignent. M. Cailly répète son cri de tout à l'heure : « Assommeur! » *On entend dans le tumulte les cris de colère de* MM. Barillier, Guérin et autres accusés. Le président sonne et *resonne*.

M. GUÉRIN, debout, montrant le témoin : « Cet homme est un misérable! » — Vous avez raison : appuie Barillier.

M. CAILLY. — C'est une honte!

M. GUIHOUBY DE LUZINAIS, sénateur. — Le rapprochement qu'a fait le témoin est intolérable; respectez les accusés. — M. Guérin manifeste toujours.

Le PRÉSIDENT. Je prie le témoin de ne pas répondre aux interpellations et de parler à la cour. — M. GUÉRIN. C'est une honte! *Que dirait-on si je proférais la moitié de ces injures?* Vous criminez, indescriptible, est-long à se calmer.

M. Guérin crie encore : *Je n'ai pas insulté cet individu; je* ne supporterai pas qu'il m'insulte.

Le Procureur général s'agite fort embarrassé; enfin, M. Puybaraud reprend, disant qu'il n'a voulu parler ni des femmes de la Halle, ni de l'Association des femmes de France, association des plus respectables, qui n'étaient pas au rendez-vous devant le Fort Chabrol; mais qu'il n'a voulu parler que d'une délégation des filles de Montmartre. (Nouvelles violentes protestations.)

M. Guérin : *Les explications du témoin sont insuffisantes*; je proteste. (Longue agitation.)

Bientôt *le témoin poursuit sa déposition par les relations* des divers incidents qui signalèrent le siège du fort Chabrol; parlant des ravitailleurs, le témoin dit : Je suis trop ami du courage pour ne pas reconnaître le leur. (Sensation.)

M. Puybaraud imite les gestes des ravitailleurs lançant des paquets; il dit qu'il a entendu Guérin inviter les gardes à s'effacer, quand il a voulu tirer sur les agents; pour les coups tirés il s'en rapporte à l'expert, M. Gastinne-Renette, mais il ne sait à croire que les agents étaient chargées.

M. *Puybaraud soutient que ses agents ont tiré en l'air*, seulement selon les ordres reçus, en poursuivant les ravitailleurs; il ajoute que l'assaut du fort *Chabrol fut résolu pour* le 20 octobre.

A ce propos il raconte les tentatives de conciliation et les demandes de M. Millevoye : Je me plais, dit-il, à rendre hommage à la courtoisie et aux sentiments d'humanité de ce dernier. (Mouvements divers; approbations sur certains bancs et à la défense).

M. Puybaraud raconte quelles furent les conditions posées à M. Guérin pour se rendre et comment M. Guérin finit par accepter la *suprême transaction qui lui fut transmise par* M. Millevoye.

En terminant, sur la question de la reddition du Fort Chabrol, M. Puibaraud fait l'éloge de la police, de son dévouement, de sa patience, de son humanité et dit que ce n'est pas elle seulement dont on a tant médit, mais aussi la population parisienne qui isola le Fort Chabrol.

M. Puybaraud en arrive à la partie de sa déposition : l'examen des faits dont il n'a pas été témoin.

M. DE CHAMAILLARD, sénateur. — *Je demande que cette seconde partie ne soit entendue qu'à titre de renseignements.*

Le PRÉSIDENT. — Impossible, *le témoin a prêté serment*.

M. PUYBARAUD. — Je vais raconter des faits qui se sont déroulés pendant sept à huit ans (Longs murmures à droite). Je ne veux pas dire que j'en ai été témoin (Nouveaux murmures). Je vais vous dire comment, à la Préfecture, nous recueillons nos informations (Bruit).

M. CAILLY. — Nous ne sommes pas des casseroles; nous n'avons pas besoin de connaître le métier.

M. PUYBARAUD. — *Je suis le chef de la direction générale* des recherches qui comprend le service de la sûreté, et quatre brigades de recherches; tous les agents sous mes ordres sont nommés par le préfet de police; tous sont anciens militaires; les quatre cinquièmes même sont des sous-officiers ayant fait 15 ans de service; 140 ont la médaille militaire; ce ne sont pas des mouchards, mais des agents de l'ordre *public*; leur *récompense*, c'est la croix de la Légion d'honneur; voilà ceux que je m'honore de commander!

M. CAILLY, *ironiquement*. — Vive la *police*!

M. PUYBARAUD. — Les mouchards se recrutent dans les rangs de l'opposition gouvernementale. (Vives protestations; tumulte.) Ce sont des gens que je méprise profondément; ils nous inspirent du dégoût et une véritable répulsion.

Se tournant vers les sénateurs : Les mouchards, messieurs, ils sont dans vos rangs! (Agitation prolongée et rires.)

M. SEBLINE, sénateur. — Je ne pense pas que le témoin s'adresse à nous. (Nouveaux rires.)

Le PRÉSIDENT. — Je ne comprends pas pareille confusion.

— UN SÉNATEUR. — C'est de l'Ambigu. — M. CAILLY. — Puybaraud, passons au déluge!

M. PUYBARAUD explique qu'il n'y a pas d'équivoque possible entre les agents réguliers de la police et les mouchards méprisables qui trahissent leurs amis; souvent, dit-il, ils ne viennent pas pour de l'argent, mais pour des motifs d'un ordre plus intime.

Le Président : Veuillez entrer dans la question. — M. Puybaraud : *J'arrive au cœur de la question*. J'ai tenu à venger mes agents. Je veux établir le rôle parallèle des ligues, puis *leur rôle convergent*, puis *leur concurrent et enfin leur fédération*; pour ce faire le témoin parle de la réunion de la salle Guyehet tenue par M. Déroulède, et dit qu'on y a vu la fusion des trois ligues par la présence de M. Guérin et les cris de vive Gamelle! mêlés à ceux de a bas les juifs! Vive l'armée! — M. Barillier : C'est faux! — M. Puybaraud : On criait aussi : vive le duc d'Orléans!

M. Guérin : C'est inexact! — Le témoin : L'acte était consommé; nous avions les fiançailles des antisémites avec les royalistes! (*On rit.*)

M. Puybaraud prétend en outre qu'on a pu constater le rapprochement de MM. *Déroulède et Guérin* au 23 février, mais que la réunion décisive fut la précédente réunion de la salle des « Sociétés savantes », où M. Guérin déclara être prêt à suivre un homme énergique, quel qu'il fût, et où M. de Lur-Saluces ajouta que cet homme était le duc d'Orléans!

Le témoin signale encore des réunions mixtes royalistes et antisémites, et une réunion où le colonel Monteil nit, en avant, l'idée de la Fédération des Ligues; cette fédération, ajoute-t-il, s'organisa au fort Guérin, où l'on fit un pacte. (*Vives protestations des accusés*).

M. PUYBARAUD. Le pacte conclu en présence des principaux... Il s'arrête. — M. BARILLIER. Qui? Qui?

M. Puybaraud ne répond pas et cite encore des manifestations devant la statue de Jeanne d'Arc et en l'honneur du commandant Marchand.

M. PUYBARAUD. Pour moi c'est le 17 juin, rue de Chabrol, qu'on a conclu le pacte et nommé le comité d'exécution. (Nouvelles protestations).

Maintenant, j'ai terminé ma déposition sur le second point, j'ai voulu être loyal et sincère, j'ai fait ma déposition en brave homme que je suis! (Rires et murmures).

Le Président : L'audience est suspendue. A ce moment MM. *Guérin et Cailly* échangent des paroles avec des personnes placées dans les tribunes.

Le PRÉSIDENT. — Voyons! Voyons! Cailly! Puis : Faites sortir les accusés, gardes. Il est trois heures et demie.

(Voir la suite plus loin)

LA SANTÉ DE M. DÉROULÈDE

Paris, 6 décembre. — On signale une nouvelle amélioration dans l'état de santé de M. Déroulède.

LA GUERRE

Dans le sud de l'Afrique

Les nouvelles sensationnelles que nous avons rapportées d'après des journaux anglais trop enthousiastes, à savoir l'entrée des Anglais à Kimberley et la levée du siège de Mafeking, sont, ainsi que nous le faisions prévoir, loin d'être confirmées. Tout au plus croit-on, dans les *milieux moins pressés*, que lord Methuen pourrait atteindre Kimberley à la fin de la semaine, si aucun obstacle imprévu ne s'oppose à sa marche en avant. La faiblesse de son artillerie, et le manque de munitions seraient, d'après ces mêmes sources de renseignements, les causes de ce retard.

Au Natal, les événements pourraient se faire moins attendre. On a lu, en effet, d'autre part, que le général Cléry avait commencé ses opérations dans le but d'attaquer les forces boërs cernant Ladysmith. On n'est pas sans craintes, à Londres, sur l'issue de cette rencontre forcée, et l'on prévoit que la tâche sera d'une grande difficulté, car les Boërs établis entre Ladysmith et Colenso, sur les montagnes, se défendront avec la plus grande énergie. Les journaux anglais avouent, d'ailleurs, que leur résistance, surtout sur la Tugela, sera désespérée.

La question de savoir si les Boërs avaient suffisamment de munitions pour soutenir une longue guerre s'était posée au début des hostilités; on avait cru qu'ils se seraient trouvés inférieurs à leurs ennemis; sur ce point encore les espérances anglaises ne se sont pas réalisées, le long bombardement de Kimberley, de Mafeking et de Ladysmith ont prouvé le contraire.

Le plan d'opération des Anglais

Londres, 6 décembre. — Le War-Office a reçu cette nuit d'importantes dépêches du général Buller qui n'ont pas encore été communiquées à la presse. On a des raisons *de croire que ces dépêches se réfèrent* au plan d'action d'ensemble des troupes britanniques. D'après des renseignements de source privée, le gouvernement aurait invité le général en chef à précipiter l'action sur tous les points à la fois contre les positions.

D'après les indications données par l'état-major de l'armée, la situation du corps d'opérations dans l'Afrique du Sud serait la suivante :

Trois campagnes pour ainsi dire séparées, mais néanmoins dirigées par le général Buller, seraient ouvertes, la première au Natal, ayant pour objectif la délivrance de Ladysmith; la deuxième ayant pour but Stormberg et l'occupation de la ligne avoisinante et la troisième l'in*vasion de l'Etat libre et la marche sur Bloemfontein*. L'exécution du plan de délivrance de Ladysmith est confiée au général Cléry qui dispose de 25,000 hommes auxquels s'en adjoindraient d'autres au fur et à mesure des disponibilités.

AU NATAL

Une dépêche de Londres annonce que les Boërs ont quitté Weenen, au sud-ouest de Colenso. Le général Cléry qui opère dans cette direction, tenterait de tourner la position des Boërs par Frère. Si cette opération réussit, elle aura pour conséquence de forcer les Boërs à traverser la rivière Klann-Klauss.

Un coureur, arrivé au camp de Frère, le 4 décembre, apporte une dépêche datée de Ladysmith, 28 novembre, disant qu'on a aperçu, à *cinq milles* de la passe de Van-Rennen, de grands convois se dirigeant vers le Sud, avec des approvisionnements pour les Boërs.

Le général White a envoyé au général Joubert une liste de tués et blessés des troupes de Ladysmith en le priant de vouloir bien la transmettre. Vingt-six canons entourent maintenant Ladysmith, mais leur feu ne cause pas beaucoup de dégâts.

Le correspondant du *Times* à Pietermaritzburg lui télégraphie à la date du 1er décembre, 11 h. 40 du matin :

« Des appareils de lumière électrique qui permettront sans doute de communiquer avec Ladysmith ont été amenés au camp de Frère, la nuit dernière, et montés par les soins du détachement naval. Plusieurs canons de marine ont été amenés en même temps. Il est permis de regretter qu'appareils électriques et canons n'aient pas été envoyés plus tôt.

» Le premier escadron d'éclaireurs coloniaux, fort d'environ cent hommes, a quitté Pietermaritzburg, aujourd'hui, pour une destination inconnue. Cet escadron est exclusivement composé de fermiers et de colons exercés. Il a été tout entier recruté dans le Natal. »

Le *Daily Mail* donne des chiffres concernant le nombre d'obus lancés sur Ladysmith. Il estime que le chiffre est de 2,680 coûtant à peu près un million de francs. Le résultat est de huit assiégés tués.

Le récit d'un prisonnier

Londres, 5 décembre. — On télégraphie de Mooi-River, 2 décembre :

« Un fermier qui avait été fait prisonnier par les Boërs a pu s'échapper et est arrivé, aujourd'hui, au camp de Mooi-River. Les impressions qu'il rapporte de son séjour parmi les Boërs sont intéressantes à noter. Il dit que les Boers ne sont pas enthousiastes du tout de la guerre, mais qu'ils sont déterminés à résister jusqu'au bout et qu'ils ne céderont pas.

» Les troupes qui se trouvent sous les ordres du général Joubert sont des mieux disciplinées et montrent une grande ardeur combative. Bref, d'après ce fermier, les Anglais se feraient illusion sur l'état d'esprit qui règne en ce moment dans les « commandos » ennemis.

» C'est avec de la dynamite que, jeudi dernier, on a fait sauter le pont de la Tugela. Néanmoins, les piliers du pont sont intacts.

» Les Boërs ont évacué Weenen et le télégraphe fonctionne de nouveau jusqu'à Est-Court.

» Les éclaireurs anglais signalent de grandes masses ennemies autour de Colenso, et l'opinion générale est que c'est sur ce point que sera livrée la prochaine grande bataille.

» Il paraît que les Boërs sont décidés à ne plus prendre l'offensive, mais, à leur tour, à attendre l'attaque. »

A L'OUEST

La bataille de Modder-River

Londres, 5 décembre. — Le War-Office a reçu de Capetown la dépêche suivante :

« Lord Methuen rapporte qu'à la Modder-River il a trouvé deux cadavres, et, depuis, vingt-sept autres sont montés à la surface de l'eau. On dit que des cadavres ont été enterrés et que d'autres ont été emportés sur des mules à Jacobsdal, ainsi que des blessés.

» La voiture du commandant boër Albreck à Enslin a été prise; elle contenait une cantine complète de chirurgie et de pharmacie ».

Londres, 6 décembre. — Le correspondant du *Times*, qui suit la colonne de lord Methuen, télégraphie, à la date du 1er décembre, les nouveaux détails que voici sur la bataille de Modder-River :

« La bataille de Modder-River s'est terminée par la retraite des Boërs, qui ont évacué leur position.

» Les Boërs étaient sous les ordres de trois chefs : les commandants Kronje, Prinsloo et Delarey. Ils avaient dix canons et leur position était défendue par des travaux d'approche établis selon toutes les règles de l'art.

» Le feu a été des plus violents de part et d'autre et les résultats ont été extraordinaires. C'est ainsi qu'à plus de 1,600 mètres, les balles de fusil avaient une précision effrayante. A un moment donné, au milieu de la bataille, il est devenu impossible de porter les renforts de munitions à l'avant. Un nouveau canon maxim de petit calibre a donné d'excellents résultats et a produit un effet moral beaucoup plus considérable que des maxims de calibre supérieur. Les pertes des Boërs sont estimées à 450 tués et blessés.

» Lord Methuen, s'adressant aux troupes, le soir de la bataille, leur a dit que le combat livré avait été un des plus rudes dont on ait souvenir dans les annales de l'armée britannique. »

LA LAINE A LONDRES

Londres, 6 décembre. — MM. Irwell et Cie, Hughes et Sons, Williams et Overbury offraient ce soir 10,500 balles dont la moitié crossbred à Cap. Les enchères sont toujours très ardentes aux hauts prix pratiqués cette semaine.

Les Allemands prennent la plus grande partie des mérinos. Les Américains sont plus chauds et prennent les lots les plus légers. Les Français achètent très modérément. La grande concurrence que les Anglais se font entre eux sur tous les genres croisés ont fait hausser ceux-ci de 5 0[0 sur les hauts cours de la semaine dernière.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER.

LINIER ET COTONNIER

Les steamers anglais *Azul*, *Raphael* et *Kelvindale*, venant de La Plata avec des laines pour Roubaix et Tourcoing, sont attendus présentement à Dunkerque. — Le steamer *Rio-Negro*, porteur de 4900 balles laine et de diverses marchandises de Buenos-Ayres pour Roubaix et Tourcoing, est attendu à Dunkerque vers le commencement de janvier prochain. — Le steamer *Amiral-Courbet*, charge présentement des laines à Buenos Ayres pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer *Aconcuac* venant d'Alexandrie est entré présentement à Dunkerque où il effectue le déchargement de sa cargaison de cotons destinée à Roubaix et Tourcoing. — Le steamer danois *Sejold*, venant de Riga avec lins et chanvres, destinés à nos industriels du Nord, effectue présentement à Dunkerque le déchargement de sa cargaison.

LA VIE SPORTIVE

COMMUNICATIONS

Association Sportive Roubaisienne. — Les membres de la commission de foot-ball sont priés d'être exacts à la réunion qui aura lieu vendredi 8 courant, à huit heures précises du soir, au local de la société, 32, rue Jeanne-d'Arc.

La Pédale. — Les membres de l'A.V.P. sont priés de se rendre au siège de la société, café des Arcades, rue Neuve, pour la distribution des prix des championnats de fond et de vitesse, le jeudi 7 décembre, à huit heures et demie précises. Les gagnants de la course Roubaix-Armentières sont priés d'y assister.

Union Sportive Tourquennoise. — Tous les membres de l'Union Sportive Tourquennoise sont priés d'assister à la réunion (assemblée générale) qui aura le jeudi 7 décembre 1899, à huit heures un quart très précises du soir, au Café Delvoye, place de la République, à Tourcoing. Ordre du jour : Renouvellement de la commission générale, composée de douze membres; rapport du président; diverses modifications aux règlements, etc. Par suite de l'importance de la réunion et pour ne pas la prolonger extraordinairement, les bulletins de vote seront recueillis à l'entrée de la salle et une commission spéciale procédera au dépouillement pendant la séance.

Commissaires sortants : MM. Bellette Achille, Bonte Fernand, Bourgois Paul, Desrousseaux Fernand, Flemlau Charles, Florin Fleury, Fromentin Albert, Morel Henri, Stien Auguste, Vanlacthem Henri. — Démissionnaires : Vanlacthem Fernand, Wattel Paul. Chaque sociétaire est invité à préparer son bulletin d'avance. Le scrutin sera ouvert de huit heures un quart à huit heures et demie. La réunion commencera à huit heures et demie très exactement.

De CALLENSTEIN-FLINOIS
18, Grande-Rue, 18, ROUBAIX
Horlogerie — Montres de précision
Bronzes — OMÉGA
Joaillerie
Bijouterie
CADEAUX DE FÊTES — Orfèvrerie
et de Mariage.

TIR AU GIBIER A LA BOULE

LANNOY. — Estaminet du Pré Catelan, route d'Hem, près l'arrêt du train, au Petit Lannoy, dimanche 10 décembre 1899, grand tir au gibier à la boule, 1er prix, 2 lièvres, 2 faisans, 2 lapins de garenne; 2e prix, 2 lièvres, 1 faisan, 2 garennes; 3e prix, 2 lièvres, 2 garennes; 4e, 5e et 6e prix, 1 lièvre, 1 faisan; 7e et 8e prix, 1 lièvre, 2 garennes; 9e prix, 1 lièvre, 1 garenne; 10e prix, 1 lièvre; 11e, 12e, 13e, 14e et 15 prix, 1 faisan; 16e, 17e, 18e, 19e et 20e prix, 2 lapins de garenne. Mise 3 francs. On fera deux tours de deux coups de fusil chacun. Distance 38 mètres. Inscription à 3 heures 1[2 pour tirer aussitôt. Fusils et cartouches à la disposition des amateurs. Prix exposés et numérotés à l'avance. Le tir est couvert, bien éclairé et chauffé confortablement. Tout gibier de premier choix et bien frais. 59959

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Jeudi 7 décembre 2[3 pour 50 francs, à l'Ours, rue Pellart, 49, contre Mathieu-Smeets et Florimond du Trichon. Mise au parc à 5 heures 1[2 très précises. 56590

— Dimanche 10 décembre, à l'Enfant perdu, rue de l'Epeule, 2[3 pour 50 fr., paire de plaisir à 10 fr. contre le Parc du Petit Beaumont, Derache et Louis Fœllx. Mise au parc à 6 heures précises. 56832a

— Dimanche 10 décembre 1899, à l'Enfié, partie *morte* 3[5 pour 200 fr., paires de plaisir à 20 fr. contre MM. Sonneville de Lille. Mise au parc à 5 heures 1[2 précises. 56590d

— Lundi 11 décembre, chez Dambrin contre Savary. Mise au parc à 5 h. 1[2. *On verra les vrais coqs irlandais de M. Savary*. Les amateurs sont invités. 59730d

— Lundi prochain 11 courant, chez Florimond, place du Trichon, 2[3 pour 50 fr. paires de plaisir à 10 fr., rentage contre la société de l'Enfant perdu de l'Epeule. Mise au parc à 6 h. 1[2. 56832d

LE THÉATRE ET LA MUSIQUE

A la Comédie-Française. — Lundi prochain, 11 décembre, aura lieu, à la Maison de Molière, la première représentation de la *Conscience de l'Enfant* de M. Gaston Devore. La Comédie-Française commencera ensuite les répétitions de *Patrie*, le drame de Victorien Sardou. Plusieurs maquettes des décors ont été déjà soumises à l'éminent académicien et à l'administrateur général du Théâtre Français.

A la Porte Saint-Martin, on annonce pour lundi ou mardi les *Misérables*, drame en deux parties, trois actes et dix-sept tableaux, dont un prologue et un épilogue, tiré du roman de Victor Hugo par Charles Hugo et M. Paul Meurice. Ce drame ne comprend pas moins de quarante-sept rôles avec une *très nombreuse figuration*. Il comporte également une partie assez importante de musique de scène par André Wormser.

A l'Opéra-Comique. — On a beaucoup parlé ces jours derniers du projet qu'aurait M. Massenet de retirer *Thaïs* de l'Opéra pour la faire entrer au répertoire de l'Opéra-Comique. Certains journaux ont publié un démenti de M. Albert Carré à ce sujet.

D'autre part le *Matin* croit savoir que MM. Anatole France et Massenet, usant du droit qui permet de disposer d'une œuvre lorsque, pendant un an et un jour, elle n'a pas été représentée sur la scène à laquelle elle appartient, seraient en effet décidés à faire passer *Thaïs* à l'Opéra-Comique. Ce journal annonce que la question doit être résolue aujourd'hui ou demain.

Les artistes français. — Mme Jane Hading est de retour de Lisbonne, où la série de ses représentations n'a été qu'un long triomphe. Pour la soirée d'adieux, l'éminente comédienne a donné *Sapho*. Le Roi, la Reine et toute la famille royale assistaient, comme les jours précédents, à la représentation, et la Reine, qui lui avait fait offrir en scène une gerbe de fleurs admirables, l'a fait appeler dans sa loge et lui a dit dans les termes les plus gracieux de revenir à Lisbonne.

La soirée s'est terminée par le quatrième acte de *l'Etrangère*, où le grand acteur portugais Augusto Rosa avait tenu à prendre part à cette magnifique représentation, en jouant, en français, le duc de Septmonts à côté de Jane Hading.

M. Le Bargy et Mlle Brandès sont partis pour Marseille, où ils ont joué mercredi en soirée de gala, au théâtre des Variétés, *La Loi de l'Homme* et *La Nuit d'octobre*.

SAINT-NICOLAS GÉNÉREUX
Saint-Nicolas, hier, suivant d'anciens usages,
A pénétré sans bruit chez les enfants bien sages;
Et, dans chaque maison, il a mis un monceau
D'écrins *Victor Vaissier*, de savons du *Congo*,
Gille, Berthe, au savonnier parfumeur.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages, ne doit être vendu que CINQ centimes.

LES GRÈVES. — Une manifestation des trieurs. — Voici quelle était la situation des grèves, mercredi.

La grève de la teinturerie de MM. Foveau et Piodanna, rue Lannes, *est complètement terminée*. Des 40 grévistes, 10 étaient rentrés à l'atelier, mardi après-midi, ainsi que nous l'avons dit. 27 autres les ont suivis mercredi matin. Enfin les 3 derniers ont repris le travail à huit heures du matin. Tous travaillent aux mêmes conditions qu'avant la grève. Le patron a déclaré qu'il accorderait une augmentation à ses ouvriers si elle était accordée dans les autres usines.

Dans la teinturerie de MM. Hannart frères, rue de l'Espérance, 52 petits apprêteurs ont quitté le travail, mercredi matin. Ils réclament une augmentation de 10 centimes par jour. On croit qu'ils reprendront le travail dans la journée de jeudi.

Les grévistes de la filature de M. Ch. Pollet, rue de la Redoute, avaient proposé un nouveau tarif de primes à leur patron. Celui-ci ne l'a pas accepté. La grève continue.

Rien de nouveau dans la situation des grévistes de la filature de M. Amédée Prouvost, rue de Beaumont.

Au peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, quatre nouveaux trieurs ont été embauchés, mercredi matin.

Les trieurs en grève ont tenu leur réunion habituelle mercredi matin, à l'estaminet du « Maréchal de Coyghem », Grande Rue. Après quoi ils se sont formés en cortège, vers dix heures, malgré la pluie. Par la rue du Bassin et le boulevard Gambetta, ils se sont rendus dans le quartier du Pile où ils ont donné les aubades habituelles aux ouvrières trieuses du peignage de MM. Motte. Ils ont ajouté des cris de : « Cr..., ch, vendue! »

Vers onze heures et demie, les manifestants étaient au Sartel. De là ils sont entrés dans Wattrelos et ont suivi la rue de la Distillerie. Ils sont rentrés à Roubaix par le pont du Laboureur et se sont rendus par la Grande Rue et la rue d'Alger devant le peignage de la rue d'Avelghem, au moment précis de la sortie des ouvriers. Ils suivirent l'un d'eux, un trieur, en l'apostrophant par ces mots : « Eh! vendu! » Un gréviste tenait au dessus de sa tête un parapluie et un autre marchait à ses côtés. un petit bouquet à la main. C'est ainsi escorté que l'ouvrier non-gréviste arriva chez lui, rue de Mascara. Il eut

(Voir la suite à la 3e page)

FEUILLETON